VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 21 juin.
L'AQUITAINE, 28 juin.
LA TOURAINE, 5 juillet.
LA GASCOGNE, 12 juillet.
LA BRETAGNE, 19 juillet.
LA CHAMPAGNE, 26 juillet.

Logement réservé à l'Hôtel Paris pour les passagers de la Compagnie qui en feront la demande.

Agence, Générale 32, Broadway, New York.
FRANK J. ORFILA,
Agent général du Sud.
313 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, Lne.
PREVOST & BUISSON, Agents.
45 rue Baronne.

1er fév—1 an

PARIS-EXPOSITION

Compagnie Gén'le Transatlantique

NEW-YORK, HAVRE, PARIS.

Lignes directes pour Boulogne, Cherbourg, Southampton, etc., etc. Chemins de fer et lignes côtières.

E. E. PREVOST, Agent,
45 rue Baronne.

2mars—4m

Ligne Cyprien Fabre et Cie

—POUR—

MARSEILLE.

DIRECTE,
LE VAPEUR OLBIA

Aménagement sans égal, lumière électrique.

Partira le 10 Juillet.

Première Classe, $85.00; Entrepont, $30.00.

Pour fret s'adresser à
WM. P ROSS, Agent,
226 rue Carondelet.

Pour passage (salon et entrepont) s'adresser à PIAGGIO BROS.,
533 rue St Philippe.

7 mars

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELLIA.

Commençant le 12 avril 1900.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches et mercredis) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. du M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

2 avril—

CROMWELL Steamship Co.

POLITES.....Mercredi, 20 juin.
COMUS.....Mercredi 27 juin
HUDSON.....Mercredi, 4 juillet

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 15[100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALEX. HARRIS, Agent.
No 313 rue Carondelet.

15sept

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

JUIN 1900.

Auzillac, Marie — Fourtane, Blaise
Baudieu, Louis — Gabard, Louis
Bonnet, Jean — Gautier, Emile et famille
Bottin, Hippolyte (héritiers de) — Guillaume, Charles
Bonnecaze, Bernard — Jacques, Jean Baptiste
Buffalon, Michel (Succession de) — Lafitte, Gustave
Casson, Pierre — Letort, Aristide Jean Marie
Clare, Joseph — Lombard, Eugène François
Cottraro, Jean — Noustens, M et Mme
Daure, Félix Martin — Petit, Ernest
Duclos, Baptiste — Pinot, Auguste
Duclos, François — Quilio, David
Duclos, Jean Marie — Riche, Jules Pedaste
Duco, Pierre et famille — Schiffer, (Succession)
Dumestre Jean Marie Valet Jean ou Gendel, Henri Léon Martin,

J. THIÉBAUD.
Gérant du Consulat.

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co. et als versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et débours, pour le mois de mai 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOS. CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats
8 juin—8 12 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Cullen et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,460—Division E—Attendu que Dennis P. Cullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Cullen et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL Greffier.
13 juin—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur
Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.
Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.
Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.
Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré entre Annette et St. Antoine.
Cottage double retiré de la rue,

Nos 1335-1337 Rue Annette entre Morales et Urquhart,
Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune — MERCREDI, 18 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pillié, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Talius, mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Colombus et Marais et l'avenue St-Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 160 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, cour, cabinets, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Giroux, voyer, le 6 mai 1848, et annexé à un acte passé pardevant Theo. Guyol, notaire, le 11ème jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure américaine, sur une ligne qui commence à 132 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, auquel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur en plus de 96 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque, citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 404 sur le plan original du nouveau Faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 80 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoisee, ayant 6 chambres, une batisse couverte en ardoisee dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintere, avocats.
17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de mai 1900 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOS. CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
8 juin—8 12 17

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme Mary O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,542—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles M. McCloskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
W. J. Hennessey, avocat. Greffier.
8 juin—8 12 17

Succession de Louis Babat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,375—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Babat, née Schaub, comme exécutrice testamentaire de cet succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.
John Lassich, Jr., avocat.
8 juin—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt
—EN ET A—
Un Ilet Splendide du Deuxième District,
Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti.
—LE BIEN CONNU—
"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant à peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park" A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de clôu, pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.
25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE DEMI-ILET DE TERRE, rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps. Succession de Pauline Mayer, épouse décédée de Joseph Stephany. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62,181.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 Commune, entre les rues Carondelet et Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 11 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Poland, Villeré, Urquhart et Lesseps, et mesurant 342 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Poland sur une profondeur et façade de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne sur chacune des rues Villeré et Urquhart. Une superbe occasion pour le placeur ou le spéculateur d'acquérir une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt des Etats Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F.J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 à date

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1869, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc, là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D L Mc Cay ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 514 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rue S Derbigny, Perdido, Claiborne, S Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encoignure, occupée comme un "stand" d'huîtres, etc, et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.
29 mai - 29—juin 3 10 17 24 29

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Occasion pour Placements.

PROPRIETES DE CHOIX
Dans le Sixième District.
Quatre Cottages Doubles,

4824, 4826, 4828, 4830 rue Tchoupitoulas,
4825, 4827, 4829, 4831 rue Front,

Entre les rues Bordeaux et Lyon

En l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 61,433.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 1er mai 1900, et signé le 7 mai 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Front et Lyon, désigné par la lettre A, sur un devis fait par George DeArmas, voyer, le 22me jour de janvier 1900 et lequel devis est ci-attaché pour référence, et d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-huit pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Lyon, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, de là sur une ligne oblique trois pieds trois pouces et quatre lignes, de la trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8).

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas, et mesure d'après ledit devis, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds de largeur dans le fond, quatre-vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique; de la trente-sept pieds trois pouces de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B dudit plan, étant une partie du lot original No sept (7).

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas et mesure d'après ledit devis vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Front, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt deux pieds sur le côté le plus près de la rue Lyon, quarante deux pieds une ligne sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bordeaux, de là trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8).

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre D sur le devis ci-dessus mentionné, de De Armas, et mesure d'après cela vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Front, trente pieds de largeur sur le côté près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, de la trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente-sept pieds trois pouces sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots A et D dudit devis, et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci-dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Konenberger, avocat.
17mai—17 24 31—juin7 14 17 21

W. H Fitzpatrick.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jackson, Joséhine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Wall notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

Pilules Régularisantes
—DU—
DR J. B. PEREZ
Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. **Bureau, 714 N. Remparts,** en face de la Place Congo. 6 jan—1an

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

619 rue Gravier

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites. Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
1 nov—an

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE OLLOF OLSEN.

No 61,985 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Cottage simple en bois.

713 RUE ORANGE, PRES CHIPPEWA, ET

2 lots de valeur pour bâtir,

RUE MURAT, COIN BAUDIN.

MARDI 10 JUILLET, 1900.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 61,985, daté et signé le 5 juin 1900, nous offrirons en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, à midi.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orange Race, St Thomas et Chippewa, étant l'ilet No 95, sur un plan du premier district d'assessement de cette ville; ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de cent vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée commune, établie comme servitude à ce lot et aux lots contigus.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant six grandes chambres et galerie sur le côté dans la maison principale, et quatre chambres dans la bâtisse du fond; deux grandes citernes, hangars, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon peuvent y appartenir, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Murat, Alexander, Banks et Baudin; lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, dans l'ilet No 805, et mesurent chacun vingt-quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Murat sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lot No 19 forme l'encoignure des rues Murat et Baudin.

PLANS A LA BOURSE.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et en plus du prix d'adjudication, les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis et les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières
Bureaux, 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 62,292—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E

Succession de Frederick Lugenbuhl.

COTTAGES EN BOIS.

Servant comme Forge, Tonnelerie et Résidences,

No [2523 Avenue Washington, coin Freret. Sur six grands terrains.

MARDI, 10 JUILLET, 1900,

à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous vendrons à l'enchère publique—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 358, borné par les rues Washington, Quatrième, Locust et Tiers, désignés par les Nos 1 à 6, les deux inclusivement, sur un croquis fait par Arthur de Armas voyer, daté de février 1886, et lesquels dits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds deux pouces et une ligne un tiers de face à la rue Washington sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Freret. Les améliorations consistent de trois bâtisses en bois servant comme shop de forge, tonnellerie et résidence, portant le numéro municipal 2523 rue Washington.

PLAN A LA BOURSE

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et payer pour les timbres du revenu interne des E. U., et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.

Plan à la Bourse.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 62,292.

SUCCESSION DE FREDERICK LUGENBUHL—MEUBLES DE MAISON.

Piano, meubles de chambre à coucher, ornements, literie, ustensiles de cuisine, etc. au No 4220 rue Magazine.

MERCREDI, 20 juin, 1900, à 11 h. A. M., en obéissance à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous vendrons à l'enchère publique: Un lot d'effets mobiliers, ameublement de nos salles de vente, No 4220 rue Magazine, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG
—Harry W. Fitzpatrick, encanteur—Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

T J Duggan, avocat.
9 juin—9 10 17 20

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 3 JUILLET.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés Substantielles et rémunératives

DANS LE DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 23 mai 1900, et signé le 29 mai 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Veuve Julia Dallet et al, vs la mineure Adienne Metreaud et als, No 59,086 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, sera vendue la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, Conti et White, sur un devis annexé à un acte de vente de Mme veuve Tree à Dennis Keilly, en l'étude de William Shannon, notaire, le 23 juillet 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent huit pieds tr